

Octobre 2000

Vitalité économique francilienne et création d'entreprises

Depuis 1999, le tissu économique francilien fait preuve d'un regain de vitalité comme en témoignent les créations, fusions, reprises d'entreprises et même les disparitions, toutes significatives de l'évolution du monde des entreprises et de son dynamisme. Cette embellie est confirmée par l'augmentation des créations d'entreprises et la diminution des défaillances. Ce sont des signes encourageants pour les nombreuses initiatives engagées en faveur de nouveaux entrepreneurs.

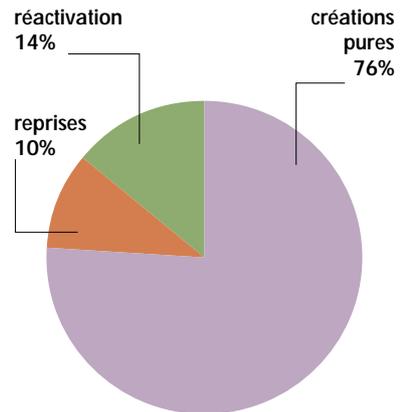
La création d'entreprises en Ile-de-France en 1999 : une évolution récente

En 1999, 62 860 entreprises ont été créées en Ile-de-France. Trois entreprises sur quatre, beaucoup plus que dans le reste de la France, sont des «créations pures» c'est à dire des entreprises totalement nouvelles. Les reprises concernent 10 % des créations d'entreprises enregistrées et les réactivations, 14 %.

En 1999, la part de l'Ile-de-France dans les créations d'entreprises françaises s'établit à 23 %, ce qui la place au 1^{er} rang national, devant les régions de PACA (12 %), Rhône-Alpes (10 %), Languedoc-Roussillon (6 %) et Aquitaine (5 %).

Les années 1994 à 1998 ont été particulièrement mauvaises puisqu'on a enregistré une chute de 10 % des créations d'entreprises dans la région entre ces deux dates. Plusieurs explications ont été avancées : la mauvaise conjoncture économique, le durcissement de la loi sur les faillites en 1994 et les conditions plus restrictives des conditions d'attribution de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises (ACCRE) à la fin de l'année 1995. L'année 1999 marque une rupture par rapport à la période précédente

Répartition des créations d'entreprises en Ile-de-France (année 1999)



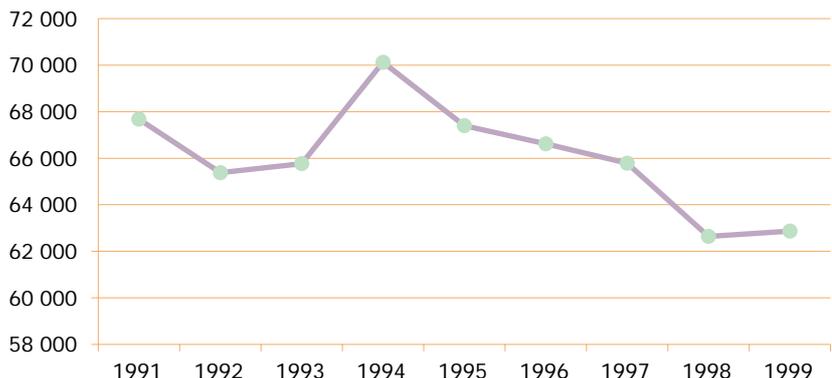
Source : Insee - Sirene, 1999.

Les formes de la création d'entreprises

Les statistiques de l'Insee sur les créations d'entreprises distinguent trois catégories :

- la création nouvelle, ou «création pure», résulte de la création d'une entreprise économique jusqu'alors inexistante
- la création par reprise se produit quand une unité reprend l'activité, totalement ou partiellement, d'un ou plusieurs établissements d'une unité légale
- la réactivation correspond à une unité juridique inscrite au répertoire Sirene qui avait cessé son activité et qui la reprend.

Évolution du nombre de créations d'entreprises en Ile-de-France



Source : Insee - Sirene, 1999.

car le nombre de créations d'entreprises (créations pures, reprises réactivations) a augmenté de 0,4 % par rapport à 1998. Ce léger rebond se confirme en 2000, puisqu'entre janvier et juillet le nombre de créations pures d'entreprises est en progression de 5,4 % comparée à la même période en 1999 (l'Ile-de-France se situant près de la moyenne nationale, + 5,7 %).

4 créations sur cinq se font dans le tertiaire

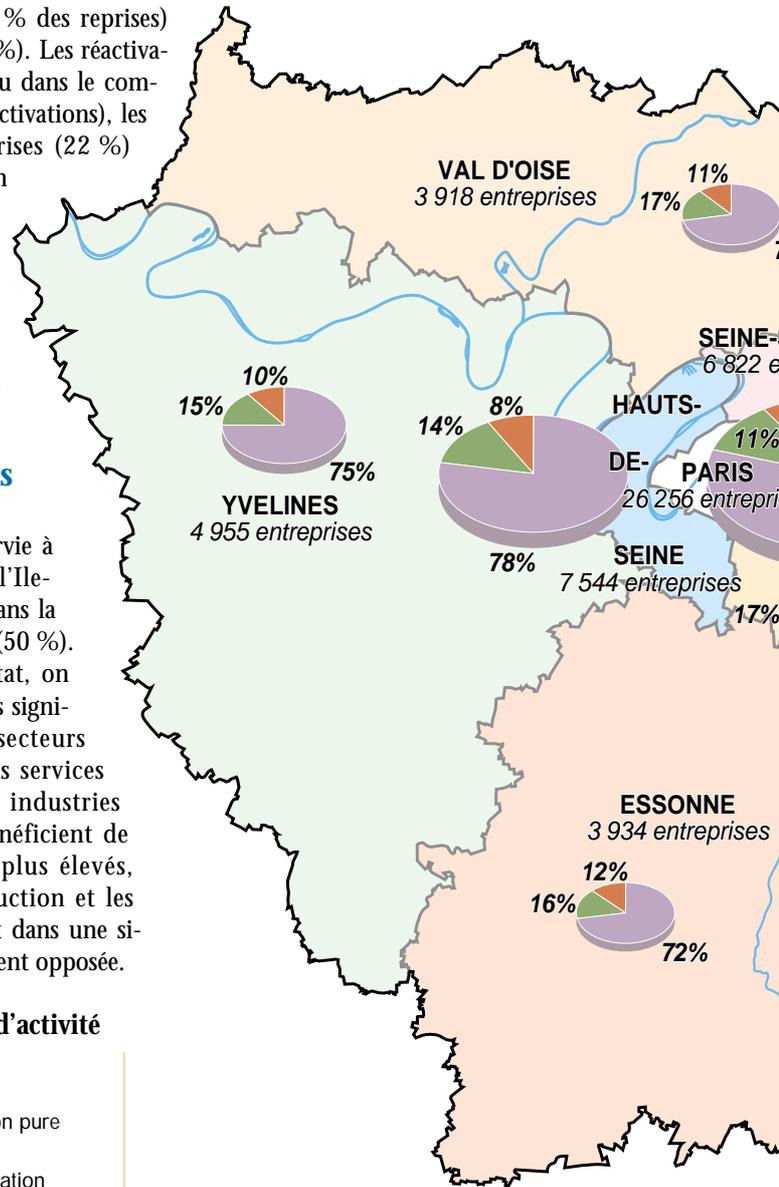
Près de 80 % des entreprises créées en 1999 appartiennent au secteur tertiaire et plus particulièrement aux services aux entreprises (28 % des créations) et au commerce (25 %). En revanche, l'industrie ne regroupe que 15 % des créations.

On remarque de fortes différences selon les formes de création. Les créations pures se concentrent dans les services aux entreprises (32 % des créations pures), le commerce (24 %) et la construction (12 %) alors que les reprises privilégient les services

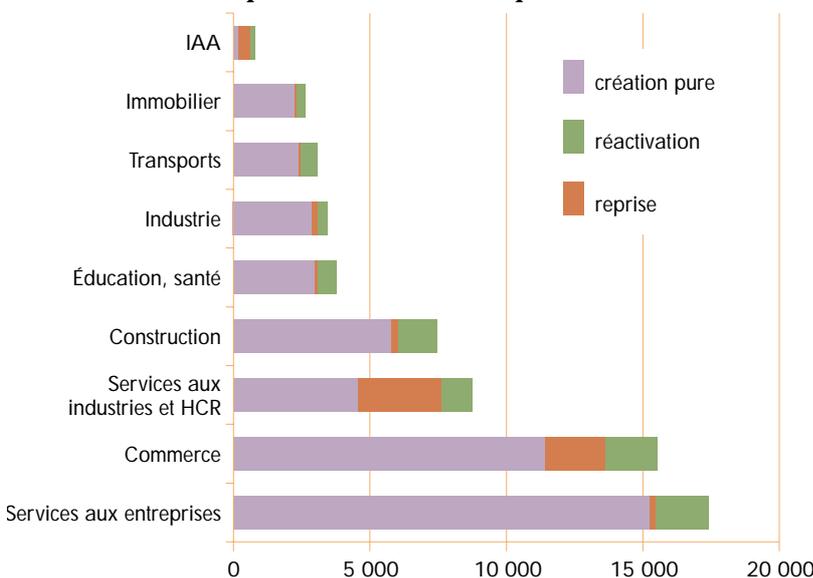
aux particuliers (49 % des reprises) et le commerce (30 %). Les réactivations ont surtout lieu dans le commerce (25 % des réactivations), les services aux entreprises (22 %) ou la construction (16 %).

Une entreprise francilienne sur deux survit au bout de cinq ans

Avec un taux de survie à cinq ans de 50 %, l'Ile-de-France se situe dans la moyenne nationale (50 %). Au-delà de ce constat, on relève des différences significatives selon les secteurs d'activité. Ainsi, les services aux ménages et les industries agroalimentaires bénéficient de taux de survie les plus élevés, alors que la construction et les transports se placent dans une situation diamétralement opposée.



Les créations d'entreprises en Ile-de-France par secteur d'activité



Source : Insee - traitement Iaurif.

En %

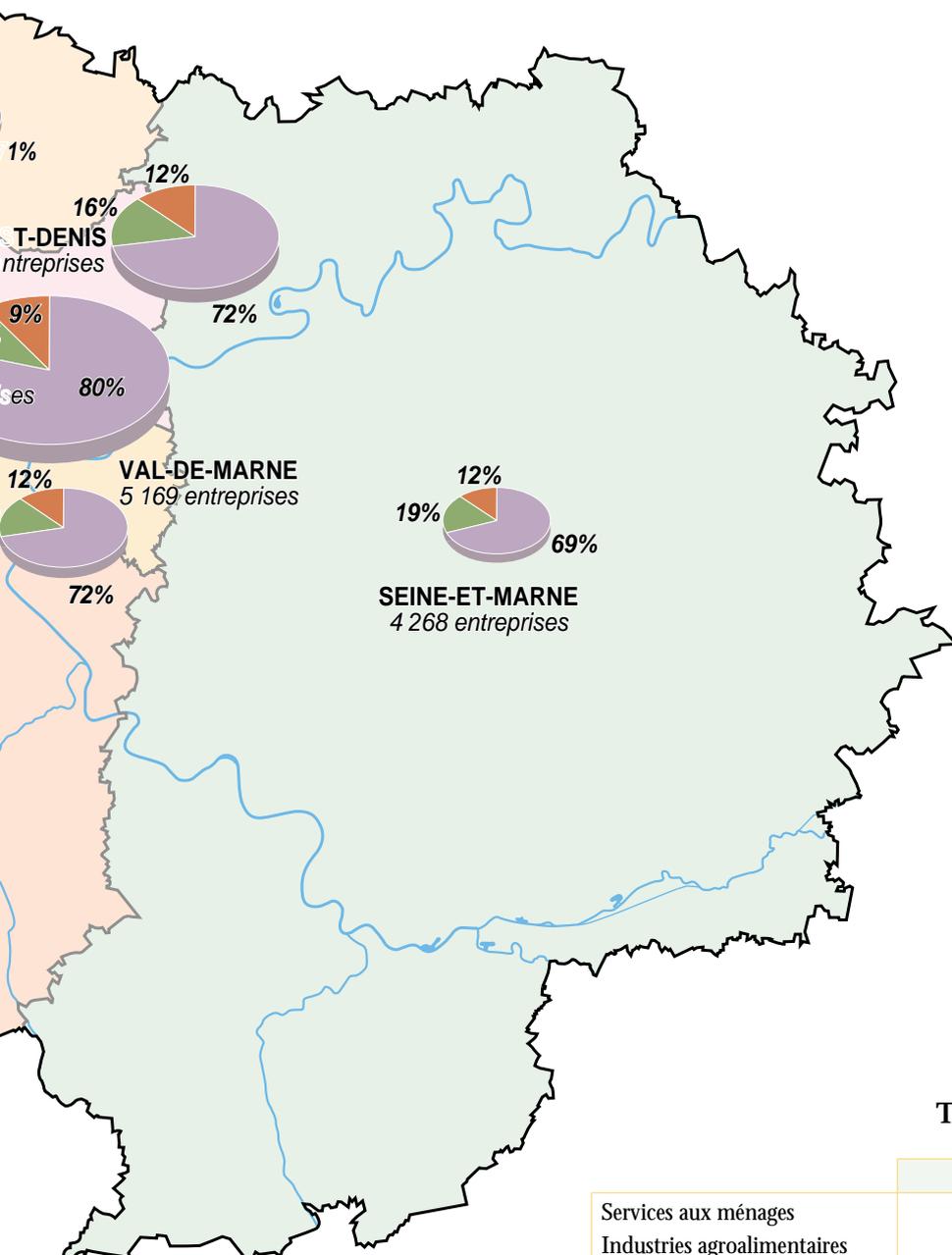
- création pure
- réactivation
- reprise

Les camemberts sont proportionnels en fonction du nombre d'entreprises créées en 1999

10km

Source : Insee
©IAURIF Carto-studio - Septembre 2000

La création d'entreprises par département en 1999



42 % des créations se font à Paris

En 1999, il y a eu 26 200 créations d'entreprises à Paris, soit 42 % du total régional alors que la capitale n'accueille que 32,5 % des salariés franciliens. Ce score atteint même 44 % pour les créations pures indiquant ainsi la forte capacité de régénération du tissu économique parisien. Avec 7 500 créations, le département des Hauts de Seine se classe en seconde position, mais loin derrière Paris. On trouve ensuite la Seine St Denis (6 800 créations), le Val de Marne (5 100) et les Yvelines (4 900). Les trois autres départements se partagent les 12 100 créations restantes.

Les défaillances d'entreprises en Ile-de-France en 1999

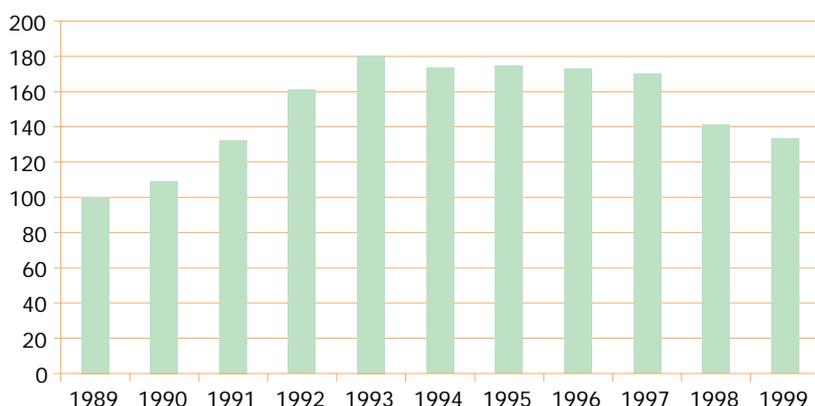
En 1999, 11 453 entreprises ont déposé leur bilan en Ile-de-France, soit 27 % du total national. Cette forte proportion du nombre de défaillances dans la région s'explique par des raisons intrinsèques : les nombreuses créations d'entreprises et plus particulièrement le nombre élevé de créations pures, la structure sectorielle des créations d'entreprises, le marché concurrentiel ou la forme ju-

Taux de survie des nouvelles entreprises

	Ile-de-France	France entière
Services aux ménages	67 %	64 %
Industries agroalimentaires	60 %	64 %
Industrie	47 %	53 %
Construction	34 %	44 %
Commerce	47 %	46 %
Transports	45 %	51 %
Hôtel, café, restaurant	52 %	48 %
Services aux entreprises	55 %	54 %
Moyenne	50 %	51 %

Source : Insee, méthodologie Apce, 1999.

Évolution des défaillances d'entreprises en Ile-de-France (indice base 100 en 1989)



Source : Insee - Sirene, 1999.

ridique puisque l'Ile-de-France compte beaucoup d'entreprises ayant le statut de personne morale.

Entre 1989 et 1999, le nombre d'entreprises défaillantes a progressé de 41 % dans la région, soit une hausse beaucoup plus rapide que celle observée en province. Elle était plus forte encore entre 1990 et 1993 compte tenu de la crise économique. Depuis cette date, les défaillances diminuent en tendance, surtout depuis 1997. Cette dernière tendance semble se confirmer, puisque, sur le 1^{er} trimestre 2000, le nombre de défaillances d'entreprises en Ile-de-France est en baisse de 11,5 % par rapport au 1^{er} trimestre 1999.

116 000 emplois créés en 1999

En 1999, selon l'APCE, les créations d'entreprises en Ile-de-France ont engendré près de 116 700 nouveaux emplois salariés et non-salariés. Les créations pures représentent 70 % de ces emplois créés (81 338 emplois), contre 20 % pour les reprises (23 036 emplois) et 10 % pour les réactivations (12 311 emplois). 3 nouvelles entreprises sur 4 n'emploient pas de salarié au démarrage, surtout s'il s'agit

d'une création pure ou d'une réactivation. 57 % des reprises ont au moins un salarié au (re)démarrage de l'entreprise.

L'appui aux créateurs d'entreprises : une situation mitigée

Dans un contexte où près de 13 millions de français aspirent au statut d'entrepreneur (étude IFOP-APCE-Arthur Andersen), la conjonction de facteurs très favorables devrait stimuler la reprise des créations d'entreprises : bonne tenue de l'économie francilienne, mise en œuvre de mesures par les pouvoirs publics (simplification des formalités de la création, soutien à la mise en place de fonds

Défaillance d'entreprise : comment la définir ?

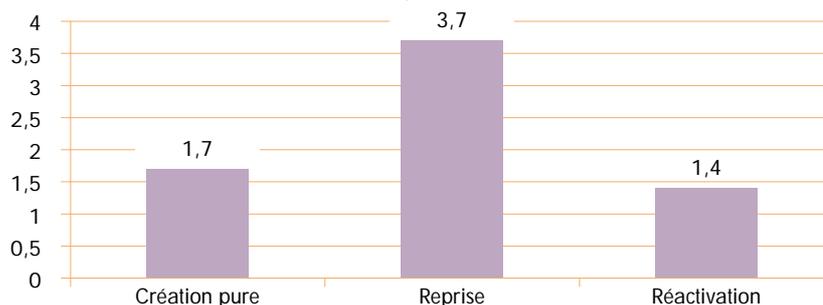
Une entreprise est en situation de défaillance dès qu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre par le tribunal compétent. Une telle procédure doit être déclenchée dès que l'entreprise se trouve en état de cessation de paiement. Toutes les défaillances ne se soldent pas par une cessation de l'entreprise concernée. Certaines entreprises parviennent à poursuivre leur activité à l'issue du redressement judiciaire (continuation ou reprise).

d'amorçage et d'incubateurs, réductions particulières de charges sociales, ...), montée de l'entrepreneuriat dans les établissements de l'enseignement supérieur, ... A ce titre, l'extraordinaire dynamisme des start-up dans la région¹ est un indicateur très favorable pour l'avenir.

Toutefois, l'accompagnement des créateurs en Ile-de-France reste encore mitigé. En effet, la région est proportionnellement moins bien dotée de structures d'accompagnement que d'autres régions françaises. Moins de 1 % des nouvelles entreprises ont été accompagnées, d'où, lors des Etats Généraux pour l'Emploi, un fort sentiment d'isolement des nouveaux chefs d'entreprises franciliens. Cette situation est particulièrement dom-

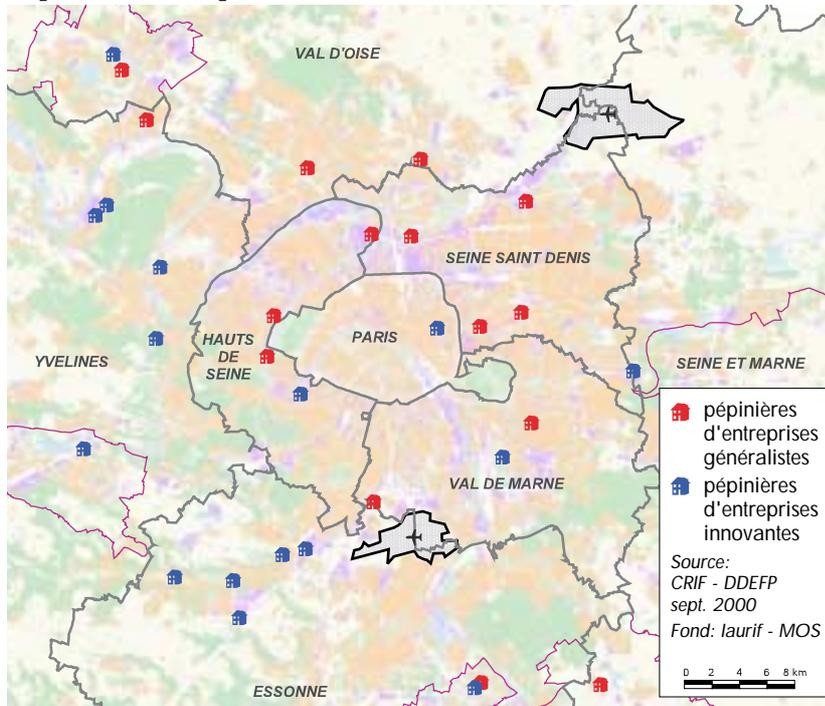
(1) Cf note rapide n°181, juin 2000.

Nombre d'emplois créés selon le type d'entreprise



Source : APOCE.

Pépinières d'entreprises



mageable lorsque l'on sait que le taux de survie à 5 ans d'une entreprise accompagnée peut facilement dépasser les 80 % contre 51 % sans appui. En effet, les réseaux jouent un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources et des compétences qui se trouvent dans l'environnement de l'entrepreneur.

Plus précisément, le créateur d'entreprise trouve en Ile-de-France trois principaux réseaux d'accompagnement qui connaissent des situations contrastées :

- Un réseau d'accompagnement en faveur des entreprises de haute technologie et de la «nouvelle économie» qui s'appuie sur des organismes tels que l'Anvar, les Critt (Centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie), ou les pépinières de haute technologie. Cet environnement a été particulièrement stimulé par le développement d'incubateurs publics et privés, l'envolée des fonds de capital risque ou encore l'activité croissante des investisseurs privés

(«Business Angels»). Il offre aujourd'hui des conditions très favorables aux créateurs même si quelques difficultés mineures subsistent encore.

- Un réseau d'accompagnement en faveur des entreprises traditionnelles, qui s'appuie sur les Chambres de commerce (Entreprendre en France), la BDPME, les pépinières d'entreprises, des dispositifs régionaux d'aide à la formation tels que

Cap Entreprise. Ce réseau, déjà ancien, se développe pour toucher un nombre croissant de créateurs.

- Un réseau d'accompagnement à l'auto-emploi et aux très petites entreprises (TPE) qui s'appuie sur des organismes très divers comme l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), les boutiques de gestion, les plates-formes d'initiatives locales, ... Ce réseau, encore modeste, est en voie de développement pour soutenir l'économie sociale et solidaire dans la région

En dehors de ces trois réseaux, le créateur d'entreprises peut également être aidé au travers d'initiatives très diverses : politique d'essaimage de grandes entreprises, initiatives de Fondations privées, caisses de retraite, ...

La place stratégique de l'accès au financement

Si le nombre de créations d'entreprises augmente à nouveau en France, cette progression n'est pas très marquée, contrairement à des situations précédentes où la reprise économique s'accompagnait d'un très fort redressement du nombre de créations d'entreprises. Le sondage de l'Ifop-Apce-Arthur Andersen montre ainsi que la grande majorité des français (74 %) estime qu'il est aujourd'hui



V. Gollain, MédiaBrique laurif

plus difficile de créer son entreprise qu'il y a quelques années. Seules les catégories supérieures nuancent ce jugement en particulier car elles bénéficient de l'environnement porteur accordé aux entrepreneurs de la nouvelle économie. Pour les autres catégories socioprofessionnelles, créer son entreprise apparaît de plus en plus ardu. C'est pourquoi, en plus du développement et de la professionnalisation des réseaux d'accompagnement, de nouvelles actions d'appui à la création d'entreprises vont être mises en œuvre par les pouvoirs publics. Parmi elles, neuf mesures ont été annoncées par le Premier Ministre lors des états généraux de la création d'entreprises en avril 2000. La réussite de ces nouvelles initiatives auprès des créateurs d'entreprises dépendra pour partie des possibilités qui leur seront offertes pour un meilleur accès à des financements adaptés. Les dispositifs financiers de proximité pourront y jouer un rôle majeur.



C. Lebon, Médiathèque Iaurif

Bibliographie :

- APCE, études et rapports sur la création d'entreprises (www.apce.com)
 Challenges, 1999, Ile-de-France. *Le guide du créateur*, supplément au n°142.
 Constantin M., 1999, *Les Pme-Pmi-Tpe*, Rapport de synthèse de l'atelier «Pme-Pmi-Tpe» des États Généraux pour l'Emploi, Conseil Régional d'Ile-de-France.
 Gollain V., 1999, *L'économie de la région d'Ile-de-France dans les années 90 et la situation des Tpe-Pme-Pmi*, Note pour les États Généraux pour l'Emploi, IAURIF.
 Gollain V., Lecomte D., 1999, *Soutenir le développement de l'emploi dans les grandes métropoles par l'accueil et la création d'entreprises*, Association Metropolis (www.metropolis.org).
 IAURIF, 2000, *Quelle place pour l'Ile-de-France dans la course à la «nouvelle économie» ?*, Note rapide sur l'économie, n°181.
 IFOP, APCE, Arthur Andersen, 2000, *Les français et la création d'entreprises*. Résultats détaillés (www.apce.com/CHIFFRES/ifop2000.html).
 INSEE, 2000, *Quelques aspects de la création d'entreprises dans l'ouvrage L'Économie française*. Édition 2000-2001, Le Livre de Poche.
 Liagre M.-O., 1997, *Portrait des entreprises nouvelles*, Ile-de-France à la page, n°146, Insee Ile-de-France.
 OCDE, IFDEC, 1998, *Micro-finance et développement local*.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Dufay - Rédactrice en chef : Catherine Grolée-Bramat assistée d'Emmanuelle Pellegrini -

Article : Vincent Gollain, Aurélien Mérat - DEDL - Conception réalisation : Studio Iaurif.

Diffusion par abonnement : 350 F pour 10 numéros - Service diffusion-vente Tél. : 01.53.85.79.38 - Le numéro : 35 F -

Librairie d'Ile-de-France : 15, rue Falguière - 75015 Paris - Tél. : 01.53.85.77.40 - <http://www.iaurif.org> ISSN 1161-7578